

## Vue d'ensemble de Migros

# Compte de création de valeur

Le compte de création de valeur du groupe Migros dans les activités commerciales et industrielles indique la valeur ajoutée réalisée par le groupe pour la société. En l'occurrence, le groupe poursuit l'objectif de créer durablement de la valeur; à cet effet, une gestion des ressources disponibles tournée vers l'avenir doit assurer la pérennité des entreprises du groupe et donc des emplois, et doit fournir à l'État les prestations requises.

	<b>Activités commerciales et industrielles <sup>[1]</sup></b>	
<b>Utilisation</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
en mio. CHF		
à l'attention des collaborateurs	5'774	5'600
à l'attention des affaires culturelles et sociales (Pour-cent culturel)	122	120
à l'attention des bailleurs de fonds	39	41
à l'attention de l'Etat:	928	1'046
↳ Impôts	44	172
↳ Taxe sur la valeur ajoutée (net)	190	188

**Activités  
commerciales et  
industrielles <sup>[1]</sup>**

**Utilisation**

en mio. CHF

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
↳ Droits de douane/émoluments/taxes	694	686
à l'attention de l'entreprise (autofinancement)	331	476
<b>Création de valeur nette</b>	<b>7'195</b>	<b>7'283</b>

**1** Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

Avec 80.3%, la majeure partie de la création de valeur va aux collaborateurs. Les charges de personnel ont augmenté de 3.1% par rapport à l'année précédente, ce qui est dû notamment aux expansions de Denner, de Digitec Galaxus et de la chaîne de distribution Depot, à la modification du périmètre de consolidation et à l'augmentation des salaires entre 0.3% et 0.7% accordée par le groupe Migros. 103'977 collaborateurs sont employés dans les activités commerciales et industrielles (année précédente: 101'344).

Les prestations du Pour-cent culturel Migros, un engagement volontaire de Migros dans les domaines de la culture, de la société, de la formation, des loisirs et de l'économie, représentent, comme au cours des années précédentes, 1.7% de la création de valeur, ce qui permet à une grande partie de la population d'accéder aux prestations culturelles et sociales.

0.5% ont été versés aux bailleurs de fonds sous forme d'intérêts durant l'exercice sous revue. La situation financière du groupe qui reste solide et la persistance de faibles taux d'intérêt ont entraîné une légère baisse par rapport à l'exercice précédent.

L'État obtient 12.9% (année précédente: 14.4%) en impôts, droits de douane et taxes. L'État a donc touché moins de cotisations que l'année précédente, notamment en raison d'impôts moins élevés. Outre le recul du résultat, l'utilisation de pertes reportées non comptabilisées à l'actif et la prise en compte de la baisse déjà fixée du taux de l'impôt sur les bénéfices dans le canton de Vaud dans le cadre de la réforme de l'imposition des sociétés III ont également influencé les charges d'impôt.

L'orientation conséquente de la chaîne de création de valeur sur l'évolution dynamique du marché assure la pérennité du groupe et sa capacité d'innovation. Se conformer à un objectif de bénéfice adéquat signifie servir cet objectif, préserver les emplois et répercuter les performances sur le client.